



# Appel à candidatures pour des résidences de recherche à l'Institut d'études avancées de Paris en 2021-2022

## **Programme « Cerveau, culture et société »**

Dans le cadre de son programme « Cerveau, culture et société », [l'Institut d'études avancées de Paris \(IEA\)](#) propose des résidences à des chercheuses et chercheurs internationaux de haut niveau en sciences humaines et sociales, sciences cognitives et neurosciences pour des périodes de 5 ou 10 mois au cours de l'année universitaire 2021-2022.

L'IEA offre aux chercheuses et chercheurs la possibilité de développer ou de poursuivre un projet de recherche à l'interface entre les neurosciences, les sciences cognitives et les sciences humaines et sociales, en bénéficiant d'un environnement scientifique interdisciplinaire de premier plan. L'institut les soutient dans l'établissement de contacts scientifiques avec les institutions universitaires et de recherche de Paris et de la Région Île-de-France.

Les candidates et candidats peuvent postuler pour un séjour se déroulant lors d'une des périodes suivantes :

- 1er septembre 2021 - 31 janvier 2022 (5 mois)
- 1er septembre 2021 - 30 juin 2022 (10 mois)
- 1er février - 30 juin 2022 (5 mois)

### **LE PROGRAMME CERVEAU, CULTURE ET SOCIÉTÉ**

La vocation primaire de l'IEA de Paris est d'être un centre de recherche ancré dans les sciences humaines et sociales, ouvert à toutes les disciplines et tous les sujets dans ces domaines. Son objectif est de favoriser le dialogue entre des chercheuses et chercheurs de cultures nationales et scientifiques différentes pour produire des travaux interdisciplinaires et innovants et des idées originales. En parallèle aux recherches plurithématiques qui sont au cœur de son identité, l'IEA de Paris développe une orientation scientifique plus spécifique axée sur le dialogue entre sciences humaines et sociales et neurosciences.

Le développement exponentiel des données scientifiques sur la génétique et le cerveau nous apprend toujours davantage sur le fonctionnement de l'être humain dans son environnement. Il devient difficile et peu pertinent de continuer à penser l'Homme, l'esprit et la conscience au sein des sciences humaines et sociales sans prendre en compte les données neuro-anatomiques et neuro-fonctionnelles issues des recherches dans les sciences de la vie et les neurosciences en

particulier. Réciproquement, les neurosciences ne peuvent pas prétendre comprendre l'Homme sans intégrer les savoirs acquis par les humanités.

L'IEA a donc choisi d'ouvrir un dialogue privilégié entre les sciences humaines et sociales, la psychologie et les neurosciences, et tout particulièrement les neurosciences cognitives, qui étudient les mécanismes neurobiologiques et les phénomènes psychologiques qui sous-tendent la cognition (i.e. perception, mémoire, imagination, conscience, raisonnement, émotions, décision, identité, créativité, etc.). On s'intéressera particulièrement aux sujets en lien avec les grands enjeux sociétaux relatifs, par exemple, au développement de l'enfant et au vieillissement, à la santé, l'éducation et l'apprentissage, à la vie sociale, aux addictions, à l'effet des nouvelles technologies du numérique et de l'information, à la tolérance et l'agressivité ou le fanatisme, etc. L'objectif de ce dialogue est de permettre aux sciences humaines et sociales, aussi bien qu'aux sciences du cerveau, de renouveler leurs approches d'objets classiques et d'investir de nouveaux champs de recherche avec des approches interdisciplinaires audacieuses et novatrices.

## LA VIE À L'IEA DE PARIS

Le séjour à l'IEA vise à favoriser la collaboration transdisciplinaire des résidentes et résidents entre eux et avec le milieu scientifique local. Afin d'aider les résidentes et résidents à sortir de leur « zone de confort » académique et à étendre les frontières de la connaissance, l'Institut leur fournit un environnement de travail exceptionnel et du temps non fragmenté. Les résidentes et résidents organisent leur travail librement, leurs seules obligations étant de participer au séminaire interne hebdomadaire et d'être présent.e.s à l'Institut au moins trois jours par semaine en moyenne.

Le cuisinier de l'IEA prépare quotidiennement un repas permettant aux résidentes et résidents de déjeuner sur place et d'inviter leurs collègues. Un espace club mis à leur disposition favorise également les rencontres et les conversations. Les langues de travail à l'Institut sont le français et l'anglais.

L'équipe de communication de l'IEA organise avec les résidentes et résidents des actions de valorisation et de diffusion de leur travail. Celui-ci peut notamment être présenté lors d'ateliers et colloques dans les prestigieux salons de [l'hôtel de Lauzun](#).

A la fin de leur séjour, les résidentes et résidents rédigent un rapport d'activités.

Après leur séjour, les ancien.ne.s résident.e.s deviennent membres du réseau des *alumni* de l'IEA de Paris.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles les chercheuses et chercheurs de toutes les nationalités.

Cet appel à candidatures concerne :

- Les professeurs d'université et chercheuses et chercheurs « séniors » de haut niveau occupant un poste universitaire ou de recherche ou émérites, avec au minimum 10 années d'expérience à temps plein dans la recherche après le doctorat. Pour être considéré comme sénior, la candidate ou le candidat doit avoir obtenu son doctorat avant le 1er avril 2010.
- Les chercheuses et chercheurs « juniors » justifiant d'au minimum 2 années et au maximum 9 années d'expérience dans la recherche après le doctorat. Pour être éligible et considéré comme junior, la candidate ou le candidat doit avoir obtenu son doctorat entre le 1er avril 2010 et le 1er avril 2018.

Ne sont pas éligibles les chercheuses et chercheurs qui ont résidé en France pendant plus de 12 mois dans les trois dernières années, soit entre le 1er mars 2016 et le 1<sup>er</sup> mars 2019.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères de sélection sont :

- la qualité scientifique du projet, son caractère novateur et interdisciplinaire, son intérêt pour la communauté scientifique et au-delà ;
- le parcours scientifique de la candidate ou du candidat ;
- la qualité des contacts scientifiques de la candidate ou du candidat en France et ses projets de collaboration avec des équipes et chercheurs français (organisation de colloques, participation à des séminaires, montage de projets internationaux...).

Dans sa sélection, l'IEA s'efforce de constituer des promotions équilibrées et diverses en termes de genre, origine et disciplines.

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier, rédigé en anglais est déposé exclusivement via le système de candidature en ligne (<https://www.paris-iea.fr/>). Les dossiers envoyés par e-mail ou par courrier ne sont pas acceptés. Voir notre [guide du candidat](#).

Le dossier est constitué d'un formulaire en ligne dûment rempli, comportant notamment un résumé du projet de recherche destiné aux spécialistes et un résumé destiné au grand public (1500 signes maximum chacun, espaces comprises), ainsi que des documents suivants à joindre au formulaire par téléchargement sous format PDF :

- Curriculum vitae incluant une liste globale de publications et une liste des 5 publications considérées comme étant les plus importantes (10 pages max.) ;
- Projet de recherche détaillé (max. 25 000 caractères espaces comprises, hors bibliographie) présentant
  - la thématique et la question de recherche

- l'état de la recherche sur ce sujet, l'originalité du projet et en particulier l'intégration entre SHS, sciences cognitives et neurosciences
  - la méthodologie et/ou les fondements théoriques, les données/les sources
  - les retombées attendues sur la discipline, sur d'autres disciplines, au-delà du champ académique
  - le programme de travail
  - les collaborations et contacts scientifiques existants ou envisagés en France
  - la bibliographie (les ouvrages et articles cités) ;
- Lettre attestant de la coopération de la chercheuse ou du chercheur avec un établissement universitaire ou de recherche situé en France, signée par un membre de cet établissement. Une préférence sera accordée aux projets menés en collaboration avec l'une des institutions partenaires de l'IEA (voir la liste *infra*). Les collaborations envisagées pendant le séjour peuvent notamment concerner l'organisation de colloques, de séminaires et/ou la préparation d'un projet de recherche en vue d'une demande de financement international (type ERC, Horizon Europe) ;
  - Pour les chercheuses et chercheurs juniors uniquement : deux lettres de recommandation de chercheurs de toute nationalité.

## CALENDRIER

**Date limite de dépôt de candidatures : mercredi 10 juin 2020, 15h (heure de Paris, France)**

Présélection : juin 2020

Sélection finale : novembre 2020

## CONDITIONS DE SEJOUR

L'IEA de Paris accorde à ses chercheuses et chercheurs résidents une rémunération mensuelle, la prise en charge de leur loyer dans une résidence pour chercheurs et un remboursement de leur voyage aller-retour à Paris.

### **Statut et rémunération**

Les résidents bénéficient d'une rémunération ou d'un complément de rémunération selon leur statut. Le montant de la rémunération est modulé en fonction de leur situation personnelle et professionnelle et du fait de conserver ou non un salaire dans leur institution d'origine.

### **Hébergement**

L'IEA loge ses chercheuses et chercheurs résidents dans des appartements dans le pavillon Victor Lyon à la Cité internationale universitaire de Paris. Le bâtiment, entièrement rénové et situé dans

un parc, propose des logements de deux à cinq pièces, une salle de conférences et des services collectifs.

### **Voyages**

Les frais de voyage pour un aller-retour entre le domicile de la résidente ou du résident et Paris sont pris en charge par l'IEA à concurrence du tarif en classe économique.

### **Assurance**

Les résidentes et résidents veilleront à se doter d'une assurance personnelle couvrant les risques encourus lors de leur séjour, pour eux-mêmes ainsi que leurs accompagnants.

### **Moyens de recherche**

L'IEA est installé au cœur de Paris dans l'hôtel de Lauzun, construit au XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant leur séjour, les résidentes et résidents y disposent d'un bureau moderne équipé d'un ordinateur, d'un accès internet et de moyens d'impression. L'IEA met à leur disposition des salles de réunion et de colloque. L'IEA ne disposant pas dans ses locaux de moyens de laboratoire, les éventuelles parties expérimentales de la recherche doivent se dérouler chez les institutions partenaires.

Les résidentes et résidents peuvent solliciter de la part de l'IEA un soutien financier et matériel pour la valorisation de leur recherche : organisation de manifestations scientifiques (colloque, journée d'étude, conférence), rencontres intersectorielles, et actions de formation doctorale. Une aide ponctuelle pour la traduction et la publication de textes est également possible.

Les accords passés entre l'IEA et ses institutions partenaires permettent aux résidentes et résidents de bénéficier dès leur arrivée d'un accès privilégié et d'un droit au prêt étendu dans les principales bibliothèques de recherche parisiennes. Un service de livraison d'ouvrages permet aux résidentes et résidents de commander et de recevoir à l'IEA les documents souhaités sans avoir à se déplacer.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

IEA de Paris : <http://www.paris-iea.fr>

Contact : [candidature@paris-iea.fr](mailto:candidature@paris-iea.fr)

## **INSTITUTIONS PARTENAIRES DE L'IEA DE PARIS**

- Sorbonne Université
- Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- Université de Paris

- Université Paris Nanterre
- Université Paris-Saclay (regroupement de 19 établissements et institutions)
- EHESS (Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales)
- EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes)
- ENS (Ecole Normale Supérieure de Paris)
- FMSH (Fondation Maison des Sciences de l'Homme)